

AU/31/713/20220715/96

OBJET : Tarifs des droits de stationnement

Le Maire de Monteux,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,**Vu** la délibération n° 02 du 27 octobre 2020 par laquelle le Conseil municipal de Monteux délègue au Maire, pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**Considérant** que des aires de stationnement payant sont en place autour du Lac de Monteux, quartier Beaulieu,**Considérant** que des aires de stationnement payant complémentaires pourront être mises temporairement en service en cas d'urgence, pour des raisons de sécurité, de fluidité du trafic et pour pallier une augmentation exceptionnelle de la fréquentation du site due à l'ouverture du parc aquatique, à condition que cela entraîne une saturation des autres parkings,**Considérant** qu'il est nécessaire de fixer les tarifs applicables sur ces aires de stationnement,**DECIDE** de fixer comme suit le tarif des droits de stationnement sur les parkings du Lac de Monteux :**Parkings P1 / P2**

Temps de stationnement	Montant total à acquitter		Temps de stationnement	Montant total à acquitter	
	Haute saison 1 ^{er} avril-30 novembre	Basse saison 1 ^{er} décembre - 31 mars		Haute saison 1 ^{er} avril-30 novembre	Basse saison 1 ^{er} décembre - 31 mars
Jusqu'à 15 minutes	Gratuit	Gratuit	Jusqu'à 3 heures 15 minutes	3,60€	2,40€
Jusqu'à 30 minutes	0,30€	0,20€	Jusqu'à 3 heures 30 minutes	3,90€	2,60€
Jusqu'à 45 minutes	0,60€	0,40€	Jusqu'à 3 heures 45 minutes	4,20€	2,80€
Jusqu'à 1 heure	0,90€	0,60€	Jusqu'à 4 heures	4,50€	3,00€
Jusqu'à 1 heure 15 minutes	1,20€	0,80€	Jusqu'à 4 heures 15 minutes	4,80€	3,20€
Jusqu'à 1 heure 30 minutes	1,50€	1,00€	Jusqu'à 4 heures 30 minutes	5,10€	3,40€
Jusqu'à 1 heure 45 minutes	1,80€	1,20€	Jusqu'à 4 heures 45 minutes	5,40€	3,60€
Jusqu'à 2 heures	2,10€	1,40€	Jusqu'à 5h00	5,70€	3,80€
Jusqu'à 2 heures 15 minutes	2,40€	1,60€	A partir de 5h00	+ 0,30€/ quart d'heure supplémentaire	4,00€
Jusqu'à 2 heures 30 minutes	2,70€	1,80€			
Jusqu'à 2 heures 45 minutes	3,00€	2,00€			
Jusqu'à 3 heures	3,30€	2,20€	Défaut de ticket	18€	4,00€

Parkings P3 / P4

Temps de stationnement	Montant total à acquitter		Temps de stationnement	Montant total à acquitter	
	Haute saison 1 ^{er} avril - 30 novembre	Basse saison 1 ^{er} décembre - 31 mars		Haute saison 1 ^{er} avril - 30 novembre	Basse saison 1 ^{er} décembre - 31 mars
Jusqu'à 15 minutes	Gratuit	Gratuit	Jusqu'à 3 heures 15 minutes	3,60€	2,40€
Jusqu'à 30 minutes	0,30€	0,20€	Jusqu'à 3 heures 30 minutes	3,90€	2,60€
Jusqu'à 45 minutes	0,60€	0,40€	Jusqu'à 3 heures 45 minutes	4,20€	2,80€
Jusqu'à 1 heure	0,90€	0,60€	Jusqu'à 4 heures	4,50€	3,00€
Jusqu'à 1 heure 15 minutes	1,20€	0,80€	Jusqu'à 4 heures 15 minutes	4,80€	3,20€
Jusqu'à 1 heure 30 minutes	1,50€	1,00€	Jusqu'à 4 heures 30 minutes	5,10€	3,40€
Jusqu'à 1 heure 45 minutes	1,80€	1,20€	Jusqu'à 4 heures 45 minutes	5,40€	3,60€
Jusqu'à 2 heures	2,10€	1,40€	Jusqu'à 5h00	5,70€	3,80€
Jusqu'à 2 heures 15 minutes	2,40€	1,60€	A partir de 5h00	6,00€	4,00€
Jusqu'à 2 heures 30 minutes	2,70€	1,80€			
Jusqu'à 2 heures 45 minutes	3,00€	2,00€			
Jusqu'à 3 heures	3,30€	2,20€	Défaut de ticket	6,00€	4,00€

Parkings de délestage : 5,00° la journée

Cartes d'abonnement :

	Haute saison 1 ^{er} avril - 30 novembre	Basse saison 1 ^{er} décembre - 31 mars
Abonnement mensuel	20,00€	10,00€
Abonnement annuel	50,00€	50,00€

PRECISE que ces tarifs sont valables pour tous les types de véhicules dont le gabarit est admis sur les parkings y compris les deux roues motorisées.

PRECISE que le produit de ces droits de stationnement sera encaissé au moyen de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de stationnement sur les parkings du quartier Beaulieu.

PRECISE que ces tarifs seront applicables à compter du 20 juillet 2022.

Monteux, le 15 juillet 2022

Acte Exécutoire

Envoyé le : 15 juillet 2022
Affiché le : 15 juillet 2022

Christian GROS



Maire de MONTEUX